

Commune de Montagny

Juin 2020 - No 13

L'Edito du Syndic

Chères Montaniacoises, chers Montaniacois,

Quelle année singulière...

Ces dernières décennies, nous étions habitués à une certaine normalité de la vie en général.

Et pourtant... voici un siècle, la Grippe espagnole avait funestement sévi à l'issue de la 1ère Guerre mondiale, faisant même plus de morts que la Grande guerre! Notre continent avait subi les affres des terribles pestes. Dans les années 1950 et 1960, il y eut d'autres pandémies avec les grippes asiatiques ou celle dite d'Hong Kong... Pour beaucoup, c'était le passé... et la technologie médicale devait répondre à tous les maux! Mais hélas, la vie humaine doit être appréhendée avec plus d'humilité... Le Corona virus (alias « Covid-19 ») vient de nous le rappeler!

En effet, cette pandémie a touché et touche encore de très nombreuses familles et personnes, peu importe la condition sociale... Le Syndic de Ballaigues en a relaté de façon saisissante, dans la « Région Nord Vaudois », la triste fin d'un couple de voisins. Bref, cela ne touche pas que les « autres » !

Les semaines de (semi-)confinement ont été marquantes pour plus d'un. Le Conseil fédéral a fait preuve d'un grand discernement dans ses décisions. Les informations distillées par les médias n'étaient guère réjouissantes au vu des faits et de la situation ; de même, les images troublantes de capitales aux artères vides semblaient quasi irréelles à nos yeux.

Actuellement, nous vivons les étapes successives du dé-confinement. Il appartient, à nous toutes et à nous tous, de faire preuve de prudence et de respecter aux mieux les règles sanitaires...

Qu'il est en effet curieux de ne plus tendre la main à une personne! Il faut être vigilant, car le naturel revient bien souvent au galop! (Pensons notamment à un ministre européen de la santé indiquant qu'il ne faut plus donner la main et la tendant immédiatement aux journalistes à la fin de son laïus!)...

Sommaire:

L'Edito du Syndic	1 - 2
Conseil communal	3
Place de jeux	3
Infos diverses	4 - 8
Vin de la commune	9
Jeunesse	10
Chor'hom	11
Montajoie	12 - 13
Divers	14 - 16

Espérons donc très vivement qu'aucune nouvelle vague de cette pandémie ne vienne sévir, plus sévèrement encore, dans un proche avenir! Soyons donc toutes et tous vraiment vigilants!

A Montagny, la Municipalité a fait le nécessaire dès le début de cette période trouble, une entraide a pu être mise en place de façon efficace pour toutes les personnes dites à risque.

Un tout grand merci à toutes les personnes qui ont fourni leur précieux appui! Nous ne pouvons que faire preuve de notre profonde gratitude à l'ensemble du monde de la santé, mais encore à toutes celles et à tous ceux qui ont permis faire fonctionner la chaîne alimentaire. Les magasins alimentaires de Chamard ont bien tenu leur rôle, merci aux vendeuses, aux vendeurs et à leurs hiérarchies d'avoir été « au front » durant cette période éprouvante!

Une pensée aussi pour la reprise économique! Les choses prendront parfois du temps pour revenir « à la normale »... Il est clair aussi que le glas a probablement sonné pour toutes les entreprises déjà en difficulté. Vive la reprise, il en va de notre prospérité!

Mais espérons que cette période aura fait réfléchir l'humain sur lui, sur son environnement et sur son futur, en replaçant plus d'humanité et de compassion au centre des réflexions et des décisions...il ne s'agit pas non plus de faire preuve de réflexions béates, idéalistes voire irréalistes.

Cette année, Montagny aurait dû vivre de nombreuses et importantes manifestations... Ce sera partie remise en 2021 pour le Giron choral régional, pour l'Abbaye, la Fête de la musique ou encore de nombreuses soirées... Pour la Fête nationale, les choses restent encore incertaines ; il est donc possible que l'on vive un 1^{er} août « allégé » voire tout simplement supprimé!

En ce début juin, le Conseil communal peut enfin se réunir à la Grande salle (respectant les normes sanitaires) et aborder notamment des sujets qui auraient dû être traités en mars déjà ; voici les thèmes des préavis : plan directeur régional (élaboré sous la houlette de l'ADNV), comptes et gestion de l'année 2019, règlement sur le stationnement, nouveau trottoir de la Route de la Brinaz, remplacement de la chaudière de la Maison de Commune.

Indiquons que le règlement sur le stationnement permettra de mieux solutionner les problèmes liés au parcage des véhicules (voitures-ventouses) et d'éviter le report de parcage du centre-ville d'Yverdon sur ses voisines.

Prenez soin de vous et passez encore de très bons moments en notre commune! Bon été et peut-être bonnes vacances à vous toutes et à vous tous...en redécouvrant la Suisse!

Avec mes plus cordiaux messages,

Votre Syndic, Frédéric R. Rohner



Conseil communal

Séance du 16 décembre 2019 à la salle du Conseil

Extrait de Procès-Verbal

Présidence : M. Jean-Marc Cochet, président

Présents : 25 membres

Le Conseil communal de Montagny-près-Yverdon a :

- Adopté le préavis 30/19 relatif au budget de fonctionnement pour 2020 avec Fr. 4'873'539.-- aux charges et Fr. 4'245'383.-- aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de Fr. 628'156.--.
- Adopté le préavis N° 31/19 relatif à une demande de Fr. 150'000.--, pour l'achat d'une balayeuse et de Fr. 50'000-- pour l'achat d'un véhicule utilitaire.



L'extrait sera transmis lors de la parution du prochain bulletin.

Place de jeux de la Maison de Commune



Comme vous avez pu le constater, l'accès à cette place est interdit aux chiens pour des raisons de propreté et de sécurité.

Merci aux détenteurs de chiens de bien vouloir respecter cette consigne.

Tout contrevenant pourrait être sanctionné.



Déchetterie intercommunale Grandson – Ramassage papier/ordures

Horaires de la déchetterie :

(d'avril à octobre)

Lundi: 10h00 à 11h30

16h00 à 19h00

Mardi, Mercredi et

Vendredi: 16h00 à 19h00

Samedi: 09h00 à 12h00



Horaires de ramassage :

Mercredi (dernier du mois) Ramassage du papier

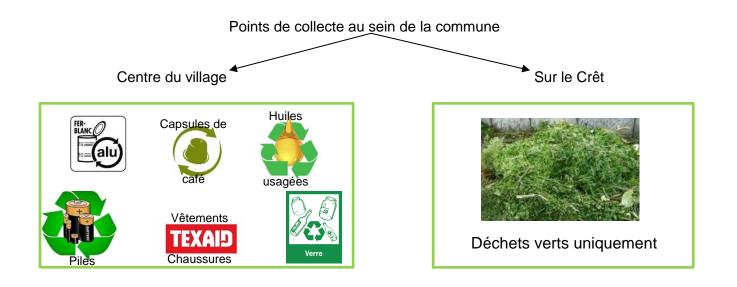
(Solidement ficelé et déposé devant les habitations en bordure

des axes routiers).

Jeudi matin de 8h00 à 9h00 : Ramassage des ordures ménagères

(Triées, mises dans des sacs ad hoc déposés <u>avant 8h00</u> devant les habitations en bordure des axes routiers).

Points de collecte



Le Sauvetage des Iris

Si aujourd'hui, pandémie oblige, les professions de la santé sont unanimement remerciées pour le travail qu'elles accomplissent pour sauver des vies, je souhaite vous parler d'un autre « genre » de sauveteurs, un peu plus aquatique. Beaucoup de gens l'ignorent, mais la commune de Montagny-près-Yverdon est riveraine du Lac de Neuchâtel avec ses quelques dizaines de mètres de rivage, entre les embouchures de la Brine et du Bey.

C'est à ce titre que la commune participe financièrement au fonctionnement du Sauvetage des Iris. Cette société qui fut créée en 1961 a pour objectif de porter assistance aux navigateurs en difficulté, mais aussi à tous les usagers de ce plan d'eau.

Les communes vaudoises riveraines du bout du lac participent financièrement pour une part non seulement au fonctionnement du sauvetage, mais capitalise aussi une partie de la contribution pour le nouvellement du bateau de fonction. La part de Montagny est d'environ Fr. 1'500.- par an.



C'est notamment grâce aux communes, qu'en 2015, Osiris 3 a pu être construit par une entreprise tessinoise, dans le dessein de pouvoir intervenir de jour comme de nuit et par presque tous les temps.

Mais tout ceci fonctionne grâce aux bénévoles...ces femmes et ces hommes qui tous les week-ends durant la belle saison passent leurs journées au port, prêt à partir en quelques minutes à la rescousse, de navigateurs ayant chaviré, de paddelistes ou nageurs, n'arrivant plus à regagner le rivage.

Cette navette d'intervention peut également intervenir sur des feux de bateau, car elle est équipée d'une motopompe, également utilisée pour renflouer une embarcation. Le premier Osiris inauguré en 1980 a été utilisé durant 12 ans et a ramené à bon port 742 personnes. Travaillant en étroite collaboration avec la Brigade du lac de la Police cantonale vaudoise, c'est par elle que les sauveteurs sont alarmés 24h/24, via le 117. Les 40 membres actifs bénéficient d'une formation importante de base et continue, afin de garantir des sauvetages efficaces et en toute sécurité pour eux-mêmes.

Avec les beaux jours qui arrivent, ce sont les activités aquatiques et lacustres qui vont recommencer. En Suisse durant l'année 2018, 37 personnes ont perdu la vie par noyade, dont 16 dans nos lacs. En tête, ce sont les hommes adultes qui sont majoritairement les victimes. Alors malgré la présence chez nous du Sauvetage des Iris, qui veille sur vous, soyez prudents sur nos plans d'eau. Prenez bien soin de vous.

Pierre-Alain Lunardi, conseiller municipal

Routes / Sécurité - évaluations de circulation

Site : Chemin de Cotty Date : du 19.12.2019 au 14.01.2020

Dir. arrivante : Village
Dir. sortante : Yverdon

Limite de vitesse :

ı	5	N)
V	~	٧,
	•	_

		Km/h									
Horaires	Nbre véhi.	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
00h00-06h00	50	0	8	10	16	12	3	0	1	0	0
06h00-09h00	148	0	21	45	40	34	8	0	0	0	0
15h00-19h00	552	0	61	147	216	106	20	2	0	0	0
06h00-22h00	1761	1	177	484	645	371	81	2	0	0	0
00h00-24h00	1905	1	199	522	695	399	86	2	1	0	0

Eau - contrôle de la qualité

Température moyenne			12.7°C
Calcium	46.8	-	81.6 mg/l
Magnésium	6	-	16.1 mg/l
Sodium	1.6	-	7.6 mg/l
Potassium	0.9	-	1.8 mg/l

рН	7.4	-	8.2
Chlorures	3.6	-	14.9 mg/l
Nitrates	1-6	-	12.5 mg/l
Sulfates	14.5	-	34.7 mg/l
Hydrogénocarbonates	158	-	282 mg/l

L'eau ne contient que très peu de nitrates, 7,2 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l

Conclusion:

L'eau fournie par SAGENORD correspond parfaitement aux normes d'eau de boisson. C'est une eau équilibrée, de type calco-carbonique, faiblement minéralisée et de dureté moyenne. Elle peut être consommée sans modération.

Respect du voisinage

Avec le beau temps qui arrive et après deux mois de semiconfinement, la tentation de se retrouver entre amis ou en famille sur les terrasses est compréhensible, et même indispensable pour le bien-être de chacun. Cependant, la liberté de certains ne doit pas empiéter sur celle des autres.



A cet effet, il est bon de rappeler quelques principes d'usage qui permettront de garantir des relations saines dans le voisinage et de respecter le repos, pour celles et ceux qui doivent se lever tôt. Ceci afin d'éviter une contravention qui se monte à Fr. 100.- (frais y compris).



En vertu de l'article 68 du règlement général de police, il est interdit de troubler la tranquillité et le repos d'autrui entre 22h00 et 07h00, ainsi que durant les dimanches et jours fériés. De plus, ceci est valable entre 12h00 et 13h00 et comprend les tondeuses et autres machines d'extérieurs.

Pour rappel l'utilisation d'amplificateurs de sons (de type Bluetooth, notamment) est interdit sur le domaine public selon l'article 69 du même règlement. Il est dès lors vivement recommandé d'utiliser un écouteur individuel, même si le résultat n'est pas le même.

Pour conclure, la Municipalité compte sur la responsabilité individuelle et le bon sens de chacun, ainsi que sur celles des parents vis-à-vis de leurs enfants. En effet, aujourd'hui encore trop de jeunes jouent sur la route et autres chaussées, il serait regrettable d'y déplorer un jour un accident.

Nous vous remercions par avance pour le respect apporté à chacun et vous souhaitons d'ores et déjà un bel été, accompagné de beaux moments de convivialité et de partage, mais attention, pas trop tard !

Pierre-Alain Lunardi, conseiller municipal

Abbaye - La fête d'Abbaye 2020 de Montagny est annulée

En raison de la situation liée au COVID-19, c'est avec regret que le comité d'organisation de la fête d'Abbaye de Montagny a dû prendre la décision d'annuler son édition 2020 prévue les 11, 12, 13 et 14 juin 2020.



La santé des membres de la société, de leurs familles, des visiteurs et de la population est la priorité.

Le comité travaille sur une solution alternative et proposera à ses membres une nouvelle manifestation en 2021 ou 2022.

Nous sommes désolés de cette décision mais convaincus que ce report est le meilleur choix afin de permettre le déroulement de notre prochaine fête dans de bonnes conditions et avec sérénité.

Le comité d'organisation remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies à ses côtés dans les préparatifs de cette édition et remercie tout le monde pour leur compréhension.

Pour plus d'informations : Cyril Jeanneret, Abbé-Président (078 885 43 90)

Paroisse réformée – Et après ?

C'est la question que tout le monde se pose au moment où je rédige ces quelques mots. Les activités paroissiales vont reprendre, oui ! Mais quoi ? Quand ? Comment ?

Pour répondre à ces questions, rendez-vous sur le site internet de la paroisse :

montagnychampvent.eerv.ch

Sur ce site vous pouvez lire, ou vous inscrire afin de recevoir la « Lettre de Nouvelles » de la paroisse. La première de ces lettres a été créée début avril, afin de pouvoir communiquer rapidement les informations.

A ce jour, la vie de la paroisse reprend tranquillement et enfin on peut se revoir, mais ce ne sera pas comme avant !

Et n'oubliez pas, nos ministres sont là, prêtes à vous écouter et à vous aider.

Anne-Christine Rapin, Pasteure 021 331 56 47 ou 076 429 35 47



Sonia Thuégaz, Diacre stagiaire 079 521 36 33

Vin de la Commune



Comme chaque année, nous vous proposons d'acquérir des bouteilles du vin de la commune au prix de :



Bouteille de rouge, 75 cl : CHF 10.-Bouteille de blanc, 75 cl : CHF 9.-Désirée, 50 cl : CHF 7.-

Le Blanc et le Rouge (en bouteille ou en désirée)

Le Rosé (uniquement en désirée)

Nous vous offrons également la possibilité d'acheter des verres à vin rouge de 2,5 dl, munis de l'écu de la commune.

1 verre à vin rouge de 2,5 dl : CHF 3.50 1 carton de 6 verres : CHF 20.--



Cependant, en raison de la pandémie et pour la bonne santé de tous, nous n'organiserons pas de dégustation de vins cette année.

Dès lors, nous vous prions de bien vouloir remplir le bulletin de commande que vous trouverez ci-joint et de le retourner à l'Administration communale.

La livraison de votre commande sera alors effectuée par nos employés communaux et le montant sera soit encaissé à ce moment-là, ou si vous ne disposez pas de liquidité, une facture vous sera adressée ultérieurement.

Jeunesse de Montagny - Programme de l'année 2020

Samedi 1^{er} août



Dès 10h00 Inscription sur place

11h00 Tournoi de pétanque en doublette à la Grande salle

de Montagny

Petite restauration

!!! Ces infomations sont à confirmer !!!

Tournoi de pétanque

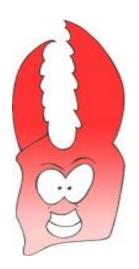


Samedi 21 novembre

21h00 Bal des Mères Noël à la Grande salle de Montagny

Manifestation interdite aux personnes de moins de 16 ans

Bal



Nous vous informons qu'une amicale s'est créée en ce début d'année afin de maintenir la traditionnelle manifestation du Tir à la Pince. Vous recevrez toutes les informations en temps voulu au sujet de cette amicale et ses manifestations.

De plus, la Jeunesse est en recherche de nouveaux membres! Si des jeunes du village sont intéressés à faire partie de cette société, ils sont les bienvenus. Il suffit d'avoir 15 ans et d'avoir terminé l'école obligatoire pour nous rejoindre dans cette aventure! Ce sera l'occasion de participer à l'animation du village et de rencontrer de nouvelles personnes!

Enfin, nous tenons à vous dire que nous pensons bien à notre village et que nous sommes de tout cœur avec vous.

En cas d'intérêt ou de questions, merci de contacter le président de la société, Darryl Meylan, au 079.204.62.13.

Chor'Hom – chœur d'hommes de Yverdon - Montagny



Chère lectrice, cher lecteur,

Dans le bulletin de décembre 2019, Chor'hom était fier d'annoncer qu'il marquerait son 20^e anniversaire en mettant sur pied « **Polyphonies 2020** », un rendez-vous de chant choral exceptionnel du 23 au 26 avril 2020 à Montagny et Yverdon. Un vaste programme inédit devait, en effet, entourer la fête annuelle du **Giron choral de la Plaine de l'Orbe** du samedi 25 avril dans notre village. Mais voilà, la pandémie COVID-19 a contrarié nos plans. Comme bien d'autres, les activités associatives ont été interdites.

Quoique compréhensibles, ces mesures ont coupé net l'élan des organisateurs (Chor'hom et Jeunesse de Montagny), tous bénévoles. Elles ont aussi déçu les plus de 300 chanteurs impliqués et certainement un nombreux public.

Mais, persévérants, nous étudions maintenant la possibilité d'un **report** afin de ne pas réduire à néant tout le travail déjà accompli. Idéalement, ce serait d'une année ...si le Chœur d'hommes de Mathod-Suscévaz, prochain organisateur du giron, pouvait faire de même. Vu les circonstances, nous voulons y croire. Nos amis corses de **Spartimu** qui étaient attendus pour la première fois en Suisse ainsi que nos deux communes d'origine y comptent aussi.

Vous en saurez plus dans le prochain bulletin ou en visitant nos sites Internet : www.polyphonies.ch et www.chorhom.ch

Nous profitons de remercier chaleureusement nos partenaires pour le maintien de leur contribution ainsi que tous nos sponsors, annonceurs, donateurs, prestataires et membres amis qui conservent leur soutien à notre projet.

Vive le chant choral, vive « **Polyphonies 2020 » ...en 2021 (?)** et vive l'enthousiasme de tous «lè Fouetta-corbé»*)!

D'ici-là, chère lectrice et cher lecteur, continuons à bien prendre soin de nous et des autres en respectant les consignes coûte que coûte!

Yverdon et Montagny, le 9 avril 2020

Le Comité

Contact: D. Taillefert, président, Tél. 079 204 31 63 / info@chorhom.ch

Contact rédaction : J. Bally, 079 340 28 64 / bally@chorhom.ch

*) Surnom des habitants de Montagny

Montajoie – suivi du projet jardin

Un jardin en devenir....

Comme annoncé dans le dernier bulletin, les travaux pour la création d'un jardin sur le terrain qui abritait anciennement le réservoir d'eau désaffecté, ont démarré durant l'hiver de cette année.

Le premier enregistrement avec l'équipe de Monsieur Jardinier était prévu pour le vendredi 14 février. Nous avions choisi de démarrer la réalisation du jardin avec la plantation de l'arbre, élément central du futur jardin et du premier enregistrement de l'émission *Monsieur Jardinier*. Il était donc indispensable d'avoir terminé les travaux de terrassement et d'avoir creusé le trou pour la plantation de l'arbre avant l'enregistrement.

Comme tout jardinier le sait, la plantation d'un arbre suit normalement immédiatement après la creuse. Pour diverses raisons de coordination, un décalage de trois semaines entre la creuse et la plantation s'est produit dans le cas de notre jardin.

Durant ces trois semaines, nous avons connu des pluies abondantes avec pour résultat la création d'une petite marre formée à l'emplacement de l'arbre! Impossible de planter ce dernier dans un trou rempli de boue et il ne restait alors que 24 heures avant l'enregistrement. Inutile de vous dire qu'il y eut un sentiment d'urgence.





La première photo montre notre employé communal, M. Rainier Lantz, qui a passé plusieurs heures à drainer le trou. M. Olivier Perret a également consacré du temps pour s'assurer que tout soit prêt à l'heure de l'enregistrement!

Le jour de la plantation, la pluie avait laissé la place au soleil et c'est en petit comité que l'arbre a été mis en terre par notre employé communal, M. Christophe Gauchat, assisté par MM. Marc-Olivier Burdet et Olivier Perret.

Montajoie – suivi du projet jardin - suite





Notre Syndic, M. Frédéric Rohner, a mis les premières pelletées de terre autour de l'arbre et comme le montre la dernière photo, une structure de soutien a été posée par MM. Olivier Hirt et Olivier Perret.

En raison de la situation sanitaire mondiale et des mesures de confinement, le jardin n'a pas connu beaucoup d'avance du mois de février jusqu'au début du mois de mai. La haie vive que nous aurions dû planter au mois de mars est reportée jusqu'en automne. Il est intéressant de noter que nous avons reçu un soutien financier important de l'AVPN (Alliance vaudoise pour la nature) pour la plantation de cette haie qui sera composée d'arbustes indigènes. En allant sur le site internet de l'AVPN (avpn.ch) vous trouverez toutes les informations sur cette organisation et ses projets réalisés dans notre région.

Avec l'assouplissement des mesures dès le 11 mai, une équipe restreinte s'est mise à l'œuvre pour préparer la partie du terrain réservée à la prairie fleurie, thème de l'enregistrement pour la radio du 29 mai. Les enregistrements des émissions de Monsieur Jardinier étaient également en suspens depuis le mois de mars.

Prochaine étape, préparation de petits chemins et de la première plate-bande avec une plantation de vivaces, thème de l'enregistrement prévu pour la troisième semaine du mois de juin.

Entretemps, notre « équipe jardin » est composée d'habitants de tout âge et nous pouvons réellement parler d'un projet intergénérationnel. Vous êtes tous cordialement invités à passer au jardin, soit pour vous joindre à nous ou juste pour voir le progrès. Généralement, nous y sommes les lundis et mercredis après-midi par beau temps!

Projet Perséides 2020

Le Projet Perséides est une association à but non lucratif fondée en 2019, dans le but de promouvoir la contemplation du ciel et des étoiles.



En effet, chaque année durant la premières quinzaine d'août a lieu l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes nommée, **les Perséides.**

Un magnifique spectacle donnant l'occasion rêvée, l'espace de quelques heures, de se réapproprier le ciel et de contempler notre galaxie, en admirant environ une centaine d'étoiles filantes par heure.

Cette année, la Municipalité de Montagny-près-Yverdon a décidé de participer à ce projet en éteignant comme il se doit, l'éclairage public durant la nuit du 12 au 13 août prochain, pour autant que la météo soit favorable.

Pour plus de renseignements : https://projet-perseides.org

Belle nuit étoilée à tous...

Les Concerts de Grandson



Prochain concert:

Temple de Montagny



Dimanche 4 octobre à 18h00

Trio Holliger, hautbois

Heinz HOLLIGER : hautbois **Andrea BISCHO**FF : hautbois

Marie-Lise SCHÜPBACH: cor anglais

Oeuvres de

Ludwig van BEETHOVEN Heinz HOLLIGER Franz KROMMER W. Fr. BACH Anton WRANITZKY

Caritas Vaud

CARITAS Vaud

Caritas Vaud propose des cours de français aux adultes migrants en situation de précarité. Pour dispenser ces cours, nous recherchons des

formateurs-trices bénévoles

pour nos cours de français

Nous demandons une très bonne maîtrise du français, un intérêt pour la formation aux adultes et la migration et une disponibilité d'environ 3h par semaine.

Nous offrons une formation gratuite, un bénévolat structuré et organisé, une ambiance de travail chaleureuse, une expérience pouvant être validée dans un CV.

Lieux: Yverdon, Orbe, Chavornay, Nyon, Gland

Contact: mila.gonzalez@caritas-vaud.ch, 079 460 24 62 www.caritas-vaud.ch



Commune de Montagny



Administration communale Ch. du Clos Lucens 1 1442 Montagny-près-Yverdon

TÉLÉPHONE: 024 447 21 71

FAX: 024 447 21 70

ADRESSE ÉLECTRONIQUE: contact@montagny.ch

Nous sommes sur le Web! Retrouvez-nous, à l'adresse : www.montagny.ch

Pilier public

Pour toutes communications des autorités et de l'administration, merci de vous référer au pilier officiel qui se situe au bâtiment de la Voirie.

Boîte aux lettres votations

Nous vous rappelons que celle-ci se situe à l'entrée de la Maison de Commune, au Chemin de Clos Lucens 1.

Horaires d'été de l'administration communale



Nous vous informons que le guichet du bureau communal sera fermé

les lundis soir du 6 juillet au 17 août 2020 y compris

Les ouvertures du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 restent les mêmes.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez appeler le 024 / 447 21 71.

Un bel été à vous toutes et tous...

